

**En raison de la fusion des 3 Ligues, aucun remboursement de frais ne sera accepté après le 15 Novembre.**

**Samedi 25 Novembre 2017 à LAVAL SUR TOURBE :**

- 09H00 – 12H00 : Réunion des Commissions qui le souhaitent
- 13H30 – 16H00 : Réunion du Comité Directeur
- 16H00 – 17H00 : Réunion du Calendrier 2018
- 17H00 : Pot de l'amitié



Compte rendu de la réunion  
du Comité Directeur de la LMCA  
6 Octobre 2017 à LAVAL SUR TOURBE

Etaient présents :

- M. TOURTE Jean Pol (Président de la LMCA)
- M. SOT Michel (Vice-Président)
- M. LEVEQUE Gérard (Trésorier)
- M. GABREAUX Mickael (Trésorier Adjoint)
- M. DANIEL Ludovic (Membre)
- M. DELANDHUY Jean Noel (Membre)
- M. FRIQUET Joel (Membre)
- M. LAROSE Didier (Membre)
- M. LEBEGUE François (Membre)
- M. SEGUIN Philippe (Membre)

- M. SIMON Alain (Membre)

Egalement présent :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- M. POMMIER Thierry (1er Vice-Président de la Ligue Grand Est)
- M. CREPIN Joseph (Président de la Commission d'Enduro)
- M. BECARD Joel (Membre de la Commission de Motocross)
- M. COLLADO Anthony (Membre de la Commission de Motocross)

- M. GOURDET Marcel (Membre de la Commission de Motocross)

- M. BERNIER Gérald (Président de l'UM MARNE)

Absents excusés :

- M. CHAPLAIN Laurent (Membre)
- M. CHEURLIN Nicolas (Membre)
- Mme RONFLETTE Emilie (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)

Absents :

- M. GIRAUX Michel (Vice-Président)
- M. NANJI Désiré (Médecin de la LMCA)



Jean Pol TOURTE ouvre la séance à 19h55 et lit son mot de Président.  
(Voir lettre LMCA n°160)

Il donne la parole à M. POMMIER Thierry.

Thierry POMMIER se présente. Il est Président de la Ligue d'Alsace, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Ligue Grand Est, Vice-Président de la FFM, Vice-Président de la Commission Nationale de Motocross et délégué sur les Championnats de France Quads.

Il précise qu'il se portera candidat à la Présidence de la Ligue Grand Est à la prochaine élection. Lui-même est très attaché à ses origines, il porte d'ailleurs fièrement les couleurs de sa Ligue. Ce jour-même et il pense qu'il faut se servir de chaque identité pour faire avancer les choses.

Sa politique actuelle en tant que Président de la Ligue d'Alsace se porte vers l'aide aux clubs organisateurs. Les clubs reçoivent des subventions de 750 € par manifestation régionale organisée et 1500 € par Championnat de France. Il a également mis en place l'aide aux jeunes pilotes, par l'organisation de stages kids encadrés par des BE ou CQP. Lorsqu'il a repris la Présidence de sa Ligue, il y avait moins de 10 pilotes Kids. A présent, les stages fonctionnent très bien avec une moyenne de 20 à 25 stagiaires.

Le sport doit continuer à progresser. Il faut se battre pour que le sport moto perdure dans toutes ses disciplines.

Il précise avoir de bonnes relations avec Jean Pol TOURTE depuis qu'ils se sont rencontrés à notre Assemblée Générale qui a eu lieu à SEDAN.

Ayant assisté à la réunion de la Commission de Moto-Cross qui a précédé ce Comité Directeur, il tient à rassurer les membres que l'appellation des Championnats n'est pas encore définie et que cela n'a pas d'importance pour le moment. Il faut que chacun fonctionne avec ses identités et ses championnats actuels le temps de la mise en place, au moins pour l'année 2018.

### **Réunions FFM :**

Jean Pol TOURTE indique que ce sujet est réservé à Joël FAIVRE à chaque réunion, mais qu'il est absent excusé en raison de sa présence au Super cross de Montpellier en tant que Directeur de Course.

Thierry POMMIER propose à Jean Pol TOURTE d'évoquer lui-même ce sujet.

La disparition du dossier d'épreuve à la préfecture est programmée au 9 Décembre 2017. Il sera remplacé par une circulaire déclarative qui permettra de simplifier les démarches pour les organisateurs de manifestation sur les circuits homologués. La FFM aura une place plus importante avec le visa qu'elle délivre pour les épreuves.

En revanche, pour toutes organisations sur circuits non-homologués (course sur prairie, endurance...) le dossier reste inchangé.

Michel SOT demande qui aura la responsabilité puisque la préfecture ne l'aura plus.

Thierry POMMIER confirme qu'il s'agira de la responsabilité de la FFM.

Jean Pol TOURTE demande des précisions sur l'organisation des courses « pirates ».

Thierry POMMIER répond que la FFM pourra mettre un veto avec des réponses concrètes, comme par exemple, deux courses organisées le même jour à peu de kilomètres

d'intervalles, car cela représentera un risque élevé de manque d'officiels. En revanche, si l'organisateur rassemble toutes les conditions en accord avec les réglementations, la Fédération ne sera pas en droit d'interdire la manifestation.

Jean Pol TOURTE demande si un simple individu aura toujours le droit d'organiser, car dans ce cas pourquoi tenir un club ?

Thierry POMMIER lui répond que si cette personne respecte les RTS, le cahier des charges et qu'il obtient une assurance privée, la FFM ne pourra pas aller à son encontre.

Philippe SEGUIN demande comment sont assurés les pilotes sur des courses dites pirates ?

Thierry POMMIER répond que l'organisateur souscrit lui-même une assurance privée.

Michel SOT indique qu'auparavant il n'y avait pas de questions à se poser, car il y avait un minimum de kilomètres à respecter pour avoir le droit d'organiser deux épreuves le même jour.

#### **Comité Directeur du 7 Juillet 2017 à LAVAL SUR TOURBE :**

Jean Pol TOURTE demande aux membres s'ils ont des observations à apporter au compte rendu de la précédente réunion du Comité Directeur.

Aucun membre n'a d'observations à apporter.

Le compte rendu est entériné à l'unanimité.

#### **Trésorerie :**

Gérard LEVEQUE indique qu'actuellement les comptes de la Ligue sont munis de 62 000 €.

Les dépenses non prévues cette année sont l'achat de nouveaux transpondeurs, l'investissement dans un nouveau camion pour le chronométrage, ainsi que l'achat de fournitures de bureau pour nos formateurs.

Il a reçu un courrier indiquant l'accord d'une subvention par le CNDS d'un montant de 3300 € repartit pour les Kids à 2500 € et les formations d'officiels à 800 €.

Les comptes seront clôturés au 30 Novembre 2017. A partir de cette date, Gérard ne pourra plus intervenir.

Gérard LEVEQUE demande à qui bénéficie l'offre Orange qui est prélevé sur le compte de la Ligue à 36 € ? Il s'en est aperçu car en vue de la fusion avec le Grand Est, il doit rassembler tous les contrats.

Les membres lui suggèrent de contacter Orange et de résilier cette ligne.

Gérard LEVEQUE a demandé récemment aux membres de chaque commission et collègues de lui communiquer leur inventaire pour le transmettre à la FFM.

Ludovic DANIEL demande si la Ligue versera comme chaque année aux parents la subvention de 100 € pour les licences Kids ?

Thierry POMMIER demande à Gérard LEVEQUE de faire un état des dépenses à venir jusqu'à la clôture des comptes.

Joseph CREPIN demande à ce que le prévisionnel d'arrêt des comptes soit communiqué au Comité Directeur.

Mickaël GABREAUX demande comment cela se passe si les comptes sont dans le négatif lors de la clôture des comptes ?

Thierry POMMIER répond que la nouvelle Ligue absorbera les déficits.

Gérard LEVEQUE a reçu une demande de remboursement d'une chambre d'hôtel et de deux repas pour un commissaire technique d'un montant de 127,50 €. Il demande à Joël FRIQUET s'il doit effectuer le remboursement en totalité ou s'il ne rembourse uniquement que le forfait hébergement à 50 €.

Joël FRIQUET répond qu'il faut rembourser uniquement le forfait hébergement car les commissaires techniques sont au courant des modalités de remboursement.

Gérard LEVEQUE a également reçu une feuille de frais d'un membre de la CDSR, il s'agit d'Olivier GROSLEVIN. Il a joint une facture pour le remboursement de cartouches d'encres. Gérard LEVEQUE n'a jamais vu de factures comme celle-ci lui passer entre les mains, il demande donc au Comité Directeur s'il doit rembourser cette facture.

Joël FRIQUET répond qu'il est également membre de la CDSR et qu'il a régulièrement des dossiers à imprimer.

Le Comité Directeur s'accorde pour que Gérard LEVEQUE procède au remboursement de cette facture en vue de l'exception demandée.

Philippe SEGUIN indique qu'il faut encore distribuer l'aide aux clubs organisateurs, car cela fait partie de la convention entre la Ligue et la FFM.

#### **Grand-Est :**

Mickael GABREAUX a une question pour Thierry POMMIER, il lui demande si Olivier JACQUES a le droit de faire partie du Comité Directeur de sa Ligue tout en étant employé par celle-ci ?

Thierry POMMIER répond qu'il s'est lui-même posé la question. Il a eu récemment Olivier JACQUES et cette question ne se posera certainement plus, car celui-ci va surement abandonner son emploi pour la future Ligue.

Il précise que si Olivier souhaite arrêter, il faudra tout de même retrouver quelqu'un pour le remplacer car il y a besoin d'une personne ayant de telles compétences dans certains domaines au sein de la nouvelle Ligue. Ce sont ceux que la FFM appelle les cadres.

#### **Acceptation du Traité de Fusion :**

Joseph CREPIN demande comment cela se passe si une Ligue refuse la fusion ?

Thierry POMMIER lui répond qu'une Ligue est en droit de refuser la fusion mais en revanche, elle ne pourra plus dépendre de la FFM.

Jean Pol TOURTE indique aux membres qu'ils ont reçu récemment par mail le Traité de Fusion ainsi que les documents concernant la Ligue Grand Est.

Il demande de passer au vote.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Pour : 9 – Contre : 3 – Nul : 0

Le Traité de Fusion est accepté par le Comité Directeur.

#### **Désignation des candidats Champenois au GRAND EST :**

Jean Pol TOURTE demande aux membres de désigner les candidats susceptibles d'être intéressés pour faire partie des instances GRAND EST.

Comité Directeur :

- Jean Pol TOURTE
- Joël FAIVRE
- Michel SOT
- Gérard LEVEQUE
- Mickael GABREAUX
- François LEBEGUE

- Philippe SEGUIN

Commission Motocross :

- Mickael GABREAUX
- Ludovic DANIEL
- Joël BECARD
- Philippe SEGUIN

Mickael GABREAUX propose de demander à Laurent CHAPLAIN.

Commission Trial :

- François LEBEGUE

François LEBEGUE va se renseigner auprès des membres de sa commission et communiquera les noms des candidats.

Commission Enduro, Endurance :

- Joseph CREPIN
- Francis FELS

Joseph CREPIN va se renseigner auprès des membres de sa commission et communiquera les noms des candidats.

Commission Vitesse, Rallye Routier :

- Gérard LEVEQUE

Gérard LEVEQUE indique qu'il a deux demandes. Il s'agit de Jean Luc PARANT et d'Olivier TAVENAU.

Thierry POMMIER souhaite que la Ligue désigne des personnes qui veulent s'investir pour le sport moto et non des personnes qui cherchent à faire des problèmes au sein des Comités, Commissions ou Collèges.

Le Comité Directeur ne souhaite pas intégrer ces personnes.

Commission Tourisme :

Jean Pol TOURTE suggère aux membres du Comité Directeur de proposer cette place à M. BRUGNON Gilbert (Président du MC EPERNAY).

Les membres acceptent cette suggestion.

*Depuis la réunion, la demande a été faite à Gilbert BRUGNON qui a accepté ce poste.*

Commission Moto-Ball :

Jean Pol TOURTE propose de demander à Gérard NALOT.

Michel SOT est sceptique sur le fait que Gérard NALOT accepte car cela représente de grands déplacements.

Collège Technique :

- Joël FRIQUET
- Jean Sébastien FERRAND

Collège Chronométrage :

- Mickael GABREAUX
- Amandine TESSIER

Collège Officiels et de la Formation :

- Didier LAROSE
- Michel SOT
- Gérard LEVEQUE

- Collège Educatif :
- Ludovic DANEL
  - Philippe SEGUIN

- Collège Quad :
- Joël FRIQUET
  - Philippe SEGUIN

### **CASM :**

Le prochain CASM aura lieu le Samedi 28 Octobre à SAVIGNY SUR ARDRES.  
Jean Pol TOURTE demande d'établir un petit calendrier pour les futures dates.  
Dimanche 28 Novembre à SOMMAUTHE  
Dimanche 21 Janvier à ESSOYES  
D'autres dates seront greffées à celle-ci en fonction des demandes.

### **Réunion du Calendrier 2018 :**

La réunion est fixée au Samedi 25 Novembre 2017 à LAVAL SUR TOURBE. Comme chaque année, les commissions ou collèges qui le souhaitent pourront se réunir le matin. L'après-midi aura lieu le dernier Comité Directeur, suivi de la réunion du Calendrier et d'un pot de l'Amitié pour clôturer cette journée.

### **Assemblée Générale de la Ligue :**

Jean Pol TOURTE indique que les salles sont réservées. Dominique CELCE (Président du MX TEN PIT) a proposé l'animation Hypnose que le MCCA Hermonville avait proposée il y a deux ans et qui avait connu un réel succès.

### **Avenir d'Amandine :**

Jean Pol TOURTE indique que le contrat aidé d'Amandine se termine le 30 Novembre 2017. Il demande à Thierry POMMIER ce qu'il compte faire ?

Thierry POMMIER répond qu'il pensait déjà qu'Amandine avait un CDI. Il faut donc pérenniser son emploi vers un CDI.

François LEBEGUE précise que l'on n'est pas obligé d'attendre la fin de son contrat pour lui faire un CDI. On peut rompre le contrat actuel et signer le CDI.

Gérard LEVEQUE répond qu'il s'est renseigné auprès de la FFM et qu'il recevra prochainement un contrat type à adapter à la Ligue.

Concernant les indemnités de Chronométrage, Thierry POMMIER indique que le Bureau Directeur provisoire de la Ligue Grand Est devra mener un travail de réflexion.

### **Avenir du site de la Ligue :**

Jean Pol TOURTE souhaite savoir ce que va devenir le site de la Ligue.

Thierry POMMIER répond que les anciennes Ligues doivent conserver pour le moment leur site car celui de la Ligue Grand Est n'est pas encore créé. Il invite les anciennes Ligues à conserver leur site, au moins jusqu'à la fin de l'année 2018, le temps que tout se mette en place.

### **Avenir du site en ligne :**

Concernant le site d'inscriptions en ligne, le site sera conservé pour 2018.

Un travail de réflexion est à mener pour 2019 afin de voir ce qui est plus intéressant.

Michel SOT indique qu'il a déjà eu des retours des pilotes qui ont déjà utilisé « Engage sport » et le site de la Ligue. Les retours sont sans aucun doute en faveur du site de la Ligue.

### **Le tour des Commissions :**

Jean Pol TOURTE explique à Thierry POMMIER qu'il a mis en place un roulement des passages des commissions, car fût un temps, la Commission de Motocross débutait toujours. Par la suite, les membres étaient dissipés et n'écoutaient plus les autres commissions.

### **Commission d'Enduro :**

Joseph CREPIN indique que la Commission d'Enduro, Endurance TT va se réunir prochainement pour clôturer la saison. A cette occasion, ils évoqueront la fusion du Grand Est.

Au sujet du calendrier, 7 épreuves se déroulent en Champagne Ardenne et 2 en Lorraine.

Joseph CREPIN avait pour projet de faire un dernier stage pour l'équipe Espoir en fin de saison. Il espère que l'idée de l'équipe Espoir sera conservée car les pilotes étaient heureux de participer à une épreuve telle que la Coupe des Régions. Les pilotes Lorrains sont meilleurs que les Champenois. Pour un ordre d'idée, les meilleurs Champenois se sont classés aux alentours de la quinzième place, loin derrière les Lorrains.

Thierry POMMIER répond qu'il est attaché à son identité et qu'il faut procéder à une réflexion pour les sélections des Coupes des Régions. Pourquoi ne pas envoyer une équipe par anciennes régions.

### **Commission Vitesse, Tourisme et Rallye Routier :**

Gérard LEVEQUE est allé chercher les classements sur internet. Il évoque quelques résultats des pilotes Champenois.

Championnat d'Europe SUPER MONO :

- 9<sup>ème</sup> COLLIN Bruno
- 18<sup>ème</sup> TRIFFET Amélie

PIRELLI 600 :

- 6<sup>ème</sup> BAU Maximilien
- 24H du Mans :
- 27<sup>ème</sup> Team Motostand Endurance
- 12H de Magny Cours :
- 15<sup>ème</sup> Team Motostand Endurance

Jean Pol TOURTE demande à Thierry POMMIER pourquoi la FFM attribue des titres bizarres « PIRELLI 600 ».

Thierry POMMIER lui répond que ce sont des Coupes de marques.

Concernant la discipline du Tourisme, nous n'avons reçu aucune information de la Coupe des Régions. Après un petit article de mécontentement sur la Lettre de la Ligue, M. DILLET nous a fait parvenir des informations, mais elles concernent son club.

### **Commission Trial :**

François LEBEGUE va réunir sa commission après l'épreuve de Vertus.

Il a ressenti une baisse de fréquentation et peu de pilotes engagés au Championnat. Il regrette qu'aucun pilote n'ait concouru en Championnat de France cette année.

La dernière épreuve se déroulera à VERTUS, comme toujours, beaucoup de belges inscrits. Les pilotes Champenois ne répondront pas présent en grand nombre, car ils sont lassés du comportement pas très sympathique des Belges. D'ailleurs, il n'y a pas que les Champenois qui le ressentent, depuis quelques années les Picards et l'Île de France sont de moins en moins nombreux.

Concernant le Trial des Régions, la Commission a décidé d'envoyer deux équipes pour représenter la Champagne Ardenne.

L'école de Trial rencontre une baisse de fréquentation. Son avenir est incertain en vue de la fusion avec le Grand Est, mais François indique qu'il aimerait bien la conserver. Il précise que les Lorrains ont une très belle structure d'Ecole de Trial à La Bresse.

Le Trial des Hautes-Vosges est également une belle organisation avec plus de 80 kilomètres de franchissement, les pilotes se régalaient. Cette année 7 Champenois s'y sont rendus.

François LEBEGUE explique pourquoi il y a beaucoup de catégories en Trial. Les catégories « + » ont été créées afin de réduire les écarts entre les différentes catégories.

Jean Pol TOURTE demande à François si toutes les catégories sont réellement utiles ?

François LEBEGUE répond que oui, car d'une catégorie à une autre, les écarts sont trop importants. Auparavant, le pilote qui ne prenait plus plaisir dans sa catégorie, ne pouvait pas changer pour la suivante, car elle était trop difficile.

Jean Pol TOURTE pense que le Trial est sans doute la plus extraordinaire des disciplines mais c'est dommage qu'il n'y ait pas assez de pilotes pour la mettre en valeur.

### Collège des Commissaires :

Jean Pol TOURTE explique aux membres que Marcel GOURDET doit repartir, le sujet du Collège des Commissaires est donc avancé. Après que ce sujet soit évoqué, l'ordre du jour reprendra son cours.

Marcel GOURDET fait un bilan de l'année. Il est heureux, car des jeunes se sont investis. Ils ont sûrement permis de compléter les courses où nous rencontrions des difficultés à combler le manque de commissaires les autres années.

Dominique WAUTHIER a fauté sur deux épreuves (Motocross de Sommauthe et Endurance de Sainte Ménéhould). C'est un excellent commissaire, mais lorsqu'il tient ce genre de comportement, c'est une très mauvaise image pour la Ligue et c'est dangereux pour lui comme pour les pilotes.

Jean Noel DELANDHUY demande qui est responsable en cas d'accident ?

Thierry POMMIER lui répond qu'il s'agit du Directeur de Course.

Didier LAROSE pense qu'il ne faut pas le sanctionner, mais l'aider médicalement.



Jean Pol TOURTE indique que cette année, c'est Frédéric PRIMAULT qui trône à la 1<sup>ère</sup> place du Trophée des Commissaires. Il s'agit du commissaire qui a sauvé la vie de Benjamin HORCHOLLE lors de sa chute à Sommauthe. Il aimerait les réunir lors de l'Assemblée Générale.

Jean Pol TOURTE demande à Marcel GOURDET s'il souhaite continuer à s'investir ?

Marcel GOURDET annonce qu'il arrêtera à la fin de l'année le Collège des Commissaires et la Commission de Motocross. Il a remarqué que des membres ne lui faisaient plus confiance, suite aux

problèmes rencontrés dans son club, mais il tient à dire qu'il a toujours fait la différence entre la Ligue et le club.

Mickaël GABREAUX s'est expliqué avec Marcel GOURDET à Sommauthe, suite aux incidents rencontrés. Marcel GOURDET a reconnu son erreur en tant que Directeur de Course Adjoint à MANRE. Mickaël GABREAUX s'excuse envers Marcel GOURDET si cela l'a offensé.



Marcel GOURDET reproche à Jean Pol TOURTE d'avoir pris la défense du club dans l'affaire Arden Moto Passion.

Jean Pol TOURTE répond que non, en tant que Président de la Ligue, il n'a pas à intervenir dans les histoires des clubs. En revanche, il n'a pas accepté que M. LAGAUDE Frédéric insulte le club et boycotte l'épreuve du club sur les réseaux sociaux.

A ce sujet, le Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage statuera le 30 Octobre.

Marcel GOURDET reproche également à Jean Pol TOURTE d'avoir voulu sanctionner les commissaires qui voulaient se rendre à la Course sur Prairie de POURU ST REMY. Il précise que les commissaires n'étaient pas inscrits à la course concurrente en Champagne Ardenne, donc il ne s'agissait pas d'une perte de commissaires pour l'épreuve. Le Président indique qu'il a demandé au Président de ROCROI, si l'épreuve pirate Belge, apparue en mai, 8 mois après la constitution du calendrier officiel pouvait être nuire à sa course. Il a répondu que oui, compte tenu des difficultés pour amortir les frais d'une Endurance. Jean-Pol TOURTE lui a demandé s'il souhaitait qu'il mette un avis défavorable, il lui a répondu : oui. Le problème des commissaires n'était donc que secondaire dans cette affaire.

### Commission de Motocross :

Mickaël GABREAUX indique que la Commission de Motocross a entériné les classements. Il y a juste deux anomalies à rectifier (le club de Bruno PICOLO et les points du Championnats de France à Mathéo BOURGEOIS).

La Coupe des Régions s'est bien déroulée, malgré la rivalité entre certains accompagnateurs. L'équipe Open était composée de Nicolas SIMONNET, Quentin MAUCLAIRE et Pierre SANDOZ et l'équipe 85cc de Tom BART, Mathéo BOURGEOIS et Esteban AUDINOT.

L'équipe Open se classe 6<sup>ième</sup> sur 19 équipes et l'équipe 85cc 11<sup>ième</sup>.

Sur le bilan de fin de saison, deux épreuves ont été annulées. Mesnil St Loup en raison de la santé du Président du Club et St Just Sauvage en raison du faible nombre de pilotes inscrits. Les finales se sont donc déroulées à TAILLETTE, où le titre se jouait encore pour les 125cc Ligue.

L'Inter Ligue Kids fût une épreuve très conviviale. Cette course a permis de faire connaître aux jeunes pilotes un beau circuit et une belle structure.

L'équipe 65cc se classe, 3<sup>ième</sup> tout en sachant que des pilotes n'ont pas pu venir en raison des vacances et de la finale du Minivert à St Mamet.

L'équipe 85cc se classe 2<sup>ième</sup> avec les 7 meilleurs pilotes de la Champagne Ardenne réunis.

Malgré le niveau de chacun, les pilotes ont pris du plaisir et ils se sont défendus.

### Collège Technique :

Joël FRIQUET a rencontré quelques problèmes cette année avec ses commissaires techniques. Marc LAMBERT pour l'épreuve d'Hermonville et Fresne les Reims. Joël FRIQUET regrette que celui-ci soit passé directement par la FFM. Le deuxième problème rencontré est avec Laurie POISSONNIER que Joël ne veut plus au sein de son équipe.

Joël FRIQUET indique que les clubs doivent mettre à disposition deux personnes pour aider les contrôleurs présents.



Mickael GABREAUX répond que cela n'est pas possible, les clubs ont déjà trop de mal à réunir les quelques bénévoles pour organiser leur épreuve.

### **Collège Educatif :**

Ludovic DANEL indique que la saison s'est bien déroulée, malgré un débordement des parents au Motocross Nocturne de Sainte Ménéhould.

M. FETTIG est venu s'excuser auprès de Jean Marc VIGREUX à Mailly le Camp.

Ludovic DANEL a parlé avec M. FETTIG lors du stage de Gudmont, il a précisé à Ludovic que s'il devait y avoir une sanction, ce n'était pas à son fils de la subir, mais à lui-même.

Ludovic DANEL a remarqué que lors de la Course sur Prairie de Donchery, des spectateurs ont insulté des commissaires pendant que les Kids roulaient, mais ceux-ci n'étaient en rien des accompagnateurs de pilotes. Ils étaient simplement spectateurs, donc il ne faut pas mettre toujours tout sur le dos des parents des Kids.

En ce qui concerne les stages éducatifs, Maxime DELAHAUT propose d'organiser un stage vers chez lui l'année prochaine pour faire connaître d'autres circuits aux jeunes pilotes.

Jean Pol TOURTE n'y voit aucun inconvénient.

Ludovic DANEL se demande, si les parents nommés sur les épreuves pour encadrer les pilotes Kids 50cc auront toujours le droit d'accès au circuit malgré la fusion avec le Grand Est. Il demande à Thierry POMMER quelle licence peut les assurer sur le circuit ?

Thierry POMMIER répond qu'il s'agit de la licence OFF, car la LAP n'est pas valable partout.

Ludovic DANEL attend la réunion du Collège Educatif Grand Est pour voir l'évolution du règlement.

Mickael GABREAUX a oublié de faire valider la cooptation de Joss DAVERDON au sein de la Commission de Motocross.

Jean Pol TOURTE demande aux membres de voter pour coopter Joss DAVERDON.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13

La cooptation est adoptée à l'unanimité. Joss DAVERDON devient membre coopté de la Commission de Motocross.

### **Collège Chronométrage :**

RAS

### **Collège Formation :**

Didier LAROSE a organisé 4 formations/recyclages au cours de l'année et Michel SOT en a organisé 3.

Jean Pol TOURTE demande aux formateurs de nous communiquer les dates des formations dès que possible afin d'informer les clubs.

### **Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage :**

Jean Pol TOURTE évoque l'affaire Arden Moto Passion.

Didier LAROSE pense que, l'une ou l'autre partie aurait dû se renseigner auprès de la préfecture, au lieu d'en arriver au point de non-retour.

Thierry POMMIER indique qu'il refuse que des bénévoles ou des Présidents de clubs se fassent insulter sur Facebook. Il fera de même que Jean Pol TOURTE si cela se produit.

### **Comité Départementaux :**

Les Comités Départementaux prendront de l'importance en raison des fusions des anciennes Ligues. Ils auront un poids électoral important pour 2020, l'idée actuelle de la FFM est 1 licencié = 1 voix.

Le but étant que les Comités Départementaux deviennent les interlocuteurs dans les grandes régions. Ils pourront organiser des Championnats interdépartementaux comme le font déjà la Drôme et l'Ardèche.

Philippe SEGUIN répond que les 4 Comités Départementaux de la Champagne Ardenne pourront eux aussi organiser un Championnat.

**Motoball :**

La France se positionne 2<sup>ième</sup> en Championnat d'Europe.

Le S.U.M.A. se classe 3<sup>ième</sup> en Championnat et il a perdu en Coupe de France.

**Questions diverses :**

Jean Pol TOURTE a une question diverse, il s'agit d'une demande de subvention pour l'Enduro d'Epernay.

Organisant un championnat de France Vétéran, le club a demandé à bénéficier du soutien de la Ligue.

La ligue ayant déjà atteint le nombre de Championnats de France subventionnables et l'épreuve d'Epernay n'ayant, contrairement aux autres, aucun cahier des charges pénalisant, la Ligue n'a pas retenu cette demande.

Par contre le Président de la Ligue reconnaît qu'il a oublié d'en informer le MC Epernay.

Compte tenu de la réussite du Moto-Club lors de ses épreuves, le Comité confirme cette position.

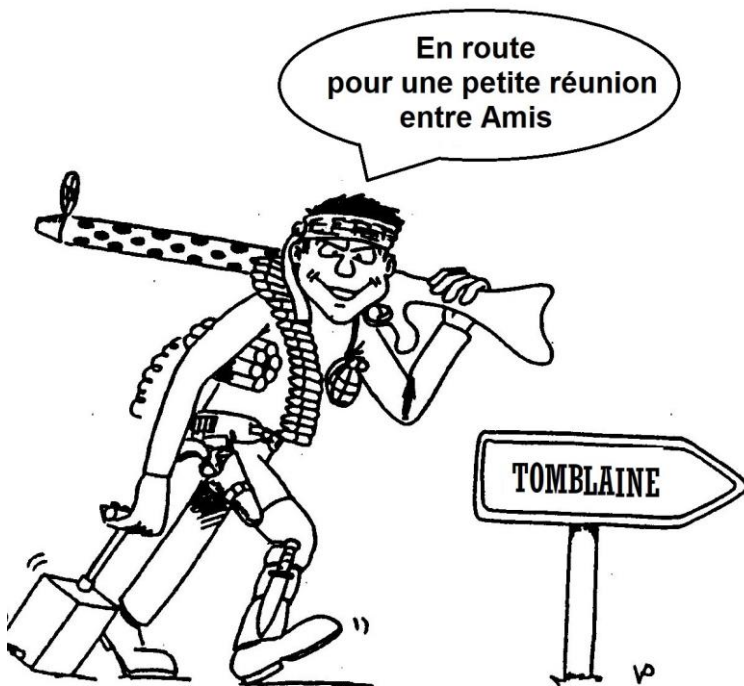
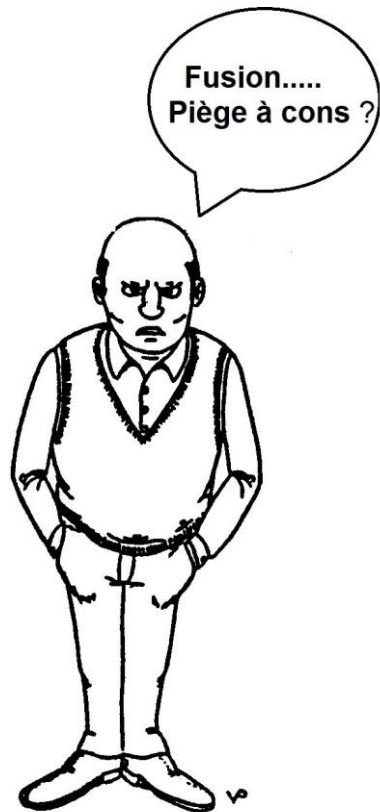
Mickael GABREAUX ne trouve pas normal qu'Emilie RONFLETTE fasse encore partie du Comité Directeur.

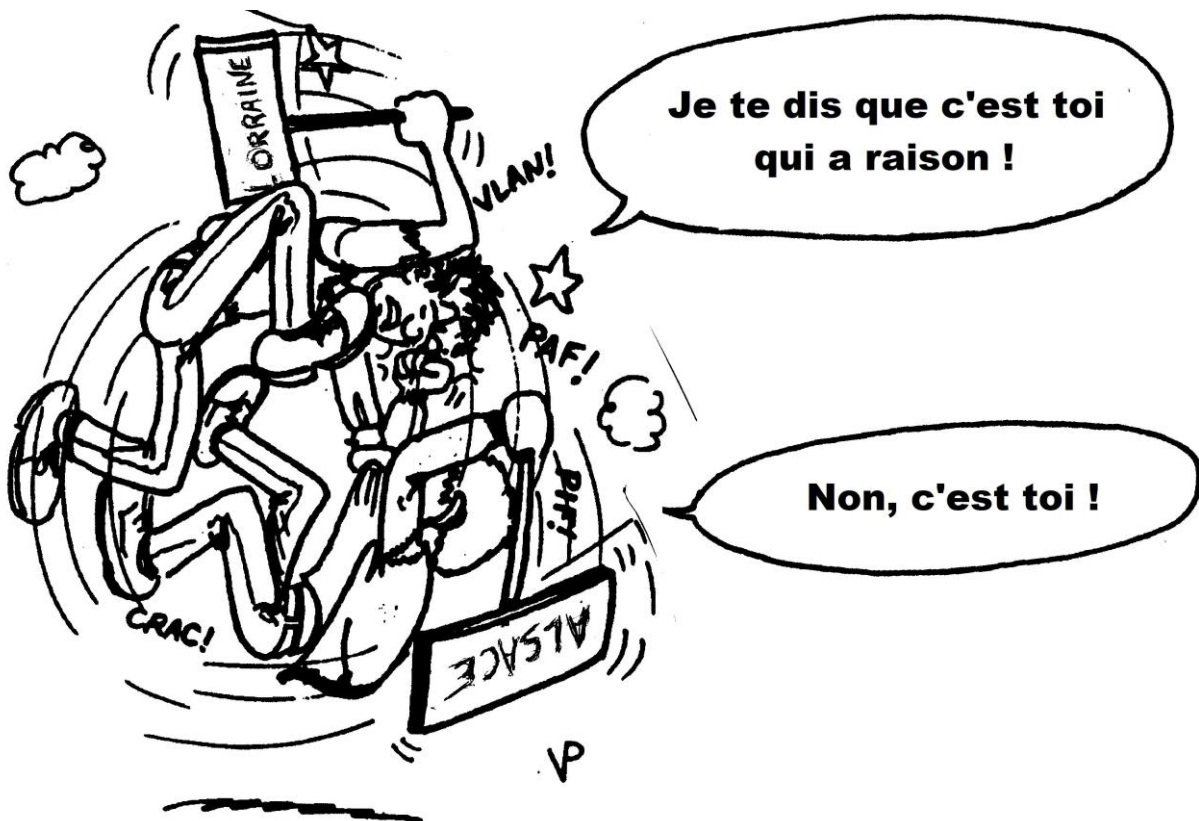
Jean Pol TOURTE répond qu'elle a été élue en Assemblée Générale et qu'elle ne pourra être démise qu'en Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant écoulé, Jean Pol TOURTE clôture la séance à 00h25 et remercie tous ceux qui sont investis jusqu'à maintenant au sein de la Ligue Champagne Ardenne.

# MIEUX VAUT EN RIRE

Voici les ultimes dessins que la fusion inspire à Jean Pol.





**Je te dis que c'est toi qui a raison !**

**Non, c'est toi !**